



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

RAPPORT D'ÉTUDES

L'insertion professionnelle des jeunes sortant de l'apprentissage et de la voie scolaire en Ile-de-France

Exploitation de l'enquête « Génération 2004 » du CEREQ

Emmanuelle Pottier, OREF Ile-de-France

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LA « GENERATION 2004 » EN ILE-DE-FRANCE	6
QUELLE OFFRE DE FORMATION ?	6
Délimitation du champ de l'enquête.....	7
DEVENIR APPRENTI, ELEVE OU ETUDIANT	10
Apprentis et scolaires franciliens : des publics différents.....	11
A. ... selon le genre.....	11
B. ... selon le pays de naissance du père.....	11
C. L'origine sociale, facteur d'inégalités d'accès à l'enseignement supérieur... dans les deux voies.....	12
D. Facteurs favorisant et défavorisant le fait d'avoir été apprenti.....	13
SITUATION PROFESSIONNELLE 3 ANS APRES LA SORTIE	14
Les premiers pas dans la vie active de la Génération 2004.....	15
Des trajectoires d'accès durable à l'emploi plus fréquentes pour les apprentis que pour les scolaires.....	17
... mais des différences selon le niveau de diplôme.....	17
UNE FOIS EN EMPLOI...	19
Quels contrats de travail ont-ils ?	20
Les professions et catégories socioprofessionnelles.....	21
CONCLUSION	23
GLOSSAIRE DES SIGLES	24
BIBLIOGRAPHIE	24

L'auteur remercie le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) sans qui ce travail n'aurait pas été possible.

Introduction

La diffusion des résultats des enquêtes IVA (Insertion des jeunes dans la Vie Active, formation scolaire) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis), dont le questionnaire est identique, conduit naturellement à vouloir comparer l'insertion professionnelle à court terme¹ des jeunes sortant de ces deux filières de formation initiale. En 2008, sept mois après leur sortie de formation, 78% des apprentis sont en emploi, contre 60% des lycéens. En 2007, ils étaient respectivement 74% et 57% et en 2006, 69% et 50%. Néanmoins, dans quelle mesure ces résultats généraux, et leur rapprochement, sont-ils pertinents ?

De nombreuses précautions sont à prendre. Des travaux antérieurs (Chapot, 2008) soulignent en effet la complexité d'une telle comparaison et les risques d'une analyse générale et trop hâtive. Le risque le plus important est d'opposer ces deux voies de formation. D'une part, considérer l'apprentissage comme une panacée pour résorber le chômage des jeunes, résoudre les problèmes liés à leur orientation, en même temps que les problèmes d'inadéquation entre formation et emploi (un jeune sur deux n'exerce pas un métier pour lequel il a été formé). D'autre part, remettre en cause la formation sous statut scolaire en considérant qu'elle ne permet pas aux jeunes de s'insérer rapidement et durablement dans la vie active, en raison d'un décalage trop grand de ses formations par rapport aux besoins du marché du travail. C'est pour éviter de tels écueils que l'OREF avait réalisé une première note d'étude (Chapot, op.cit) comparant les résultats des enquêtes IVA et IPA de 2006 en Ile-de-France. Nous prolongeons ce travail en le complétant par des données récentes tirées de l'exploitation de l'enquête « Génération 2004 » du CEREQ. L'apport de cette enquête consiste en l'analyse de l'insertion sur un temps plus long des jeunes sortis de formation initiale : Génération 2004 interroge les individus non pas sept mois, mais trois ans après leur sortie de formation initiale (en 2007), à tous les niveaux de formation. Ainsi, 7161 franciliens ont été interrogés, représentant les 135 025 sortants estimés en Ile-de-France en 2004.

Par cette étude, il s'agit de répondre à un ensemble de questions que posait l'observation à sept mois des parcours d'insertion, comme par exemple : « Sept mois après leur sortie de formation, les apprentis sont plus souvent en emploi que les jeunes qui ont effectué leur formation sous statut scolaire. (...) Mais sont-ils pour autant dans une situation stable ? Y a-t-il un rattrapage trois ans après des sortants du scolaire ? » ; ou encore, faute de données suffisantes : « Dans quelle mesure les [caractéristiques] individuelles ont-elles un impact sur les parcours de formation, l'obtention des diplômes et l'insertion sur le marché du travail ? » (Chapot, op.cit).

L'angle d'analyse choisi est la comparaison des parcours d'insertion des apprentis et des « scolaires »² franciliens. Nous avons étudié d'une part, la répartition des deux groupes dans l'offre de formation régionale ; d'autre part, les caractéristiques sociodémographiques des uns et des autres et leurs éventuelles différences ; enfin, nous avons examiné les situations professionnelles dans lesquelles ils se trouvaient trois ans après leur sortie de formation. Pour ceux en emploi, c'est-à-dire 88% des apprentis et 75% des « scolaires », nous nous sommes attachés à décrire dans la mesure du possible les caractéristiques des emplois qu'ils occupaient (statut d'emploi et PCS³).

¹ Les jeunes sont interrogés 7 mois après leur sortie de formation.

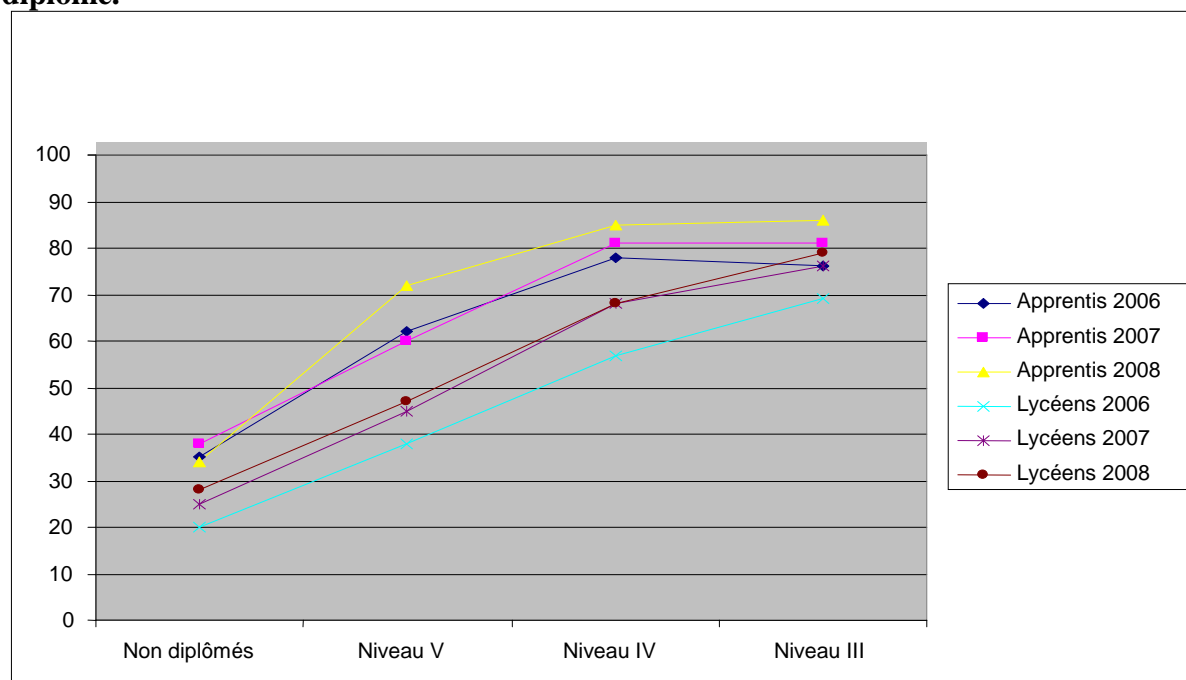
² Par « scolaire », nous entendons tous les individus formés par la voie scolaire et sortis autant du secondaire que du supérieur.

³ Voir glossaire des sigles p. 23.

L'insertion des jeunes dans les enquêtes IVA et IPA de 2006, 2007 et 2008 : effets de conjoncture et effets de la structure de l'emploi en Ile-de-France.

Un bref détour par les enquêtes IVA et IPA, réalisées en février 2006, 2007 et 2008, nous montre l'importance des effets de conjoncture sur l'insertion des jeunes. Pour tous les niveaux de diplôme et sept mois après leur sortie de formation, les jeunes semblent avoir bénéficié de l'amélioration de la conjoncture économique quelle que soit leur voie de formation. En effet, au premier trimestre 2008, l'emploi salarié a été plus dynamique que les années précédentes de même que l'emploi intérimaire, en particulier dans les secteurs de la construction et du tertiaire, l'industrie voyant ses emplois diminuer principalement dans la construction automobile : un plus grand nombre d'entreprises a été créé ; le taux de chômage de l'Ile-de-France a baissé de 2,4 points, passant de 9% à 6,6% entre le premier trimestre 2006 et le premier trimestre 2008⁴. Les effets de la crise ne se font donc pas encore sentir dans l'enquête IVA 2008. De fait, les jeunes sont sortis en juillet 2007 du système scolaire et ont été interrogés au 1^{er} février 2008. Or, ce n'est qu'à partir du second semestre 2008 que l'impact de la crise est devenu sensible.

Graphique 1 : Evolution du taux d'emploi⁵ des apprentis et lycéens par niveau de diplôme.



Source : IVA et IPA 2006, 2007 et 2008. Les « non diplômés » sont les sortants d'un CAP-BEP en 1^{ère} année. Traitement OREF Ile-de-France.

⁴ BREF Ile-de-France, *Bulletin trimestriel d'informations sur le marché du travail*, DRTEFP, n°43, août 2008.

Insee Ile-de-France 2008, *Regards sur... l'année économique et sociale 2007, Les secteurs de la construction et du tertiaire dynamisent l'économie francilienne*.

Insee « Ile-de-France à la page », *L'intérim reste concentré dans l'industrie mais tend à se diffuser dans les services*, n°307, novembre 2008.

Insee « Ile-de-France à la page », *Après un bon début d'année, les perspectives s'assombrissent pour l'économie francilienne*, n°302, juillet 2008.

⁵ Il s'agit du rapport entre les jeunes en emploi au moment de l'enquête et l'ensemble des sortants (quel que soit leur statut).

Les effets de structure et les effets de conjoncture dans le processus d'insertion des jeunes sont deux phénomènes difficiles à dénouer. Yannick Fondeur et Claude Minni (2004) insistent sur l'importance de prendre en compte à la fois l'influence de la conjoncture et celle des transformations à long terme sur le marché du travail. D'une part, le taux d'emploi des jeunes surréagit à la conjoncture. D'autre part, les jeunes jouent sur le marché du travail un rôle important car ils sont placés au cœur des transformations structurelles des normes d'emploi, qui s'opèrent prioritairement via les flux d'embauches ; autrement dit, « d'un point de vue macroéconomique, l'insertion des jeunes se définit comme le mode d'entrée dans le rapport salarial », et à ce titre l'emploi des jeunes est au cœur des transformations de ce dernier. Ce sont eux qui en subissent principalement les conséquences, notamment celle « d'ajustement de l'emploi à la production » (Marchal, Molinari-Perrier, Sigot, 2004).

Les deux effets, conjoncturels et structurels, se rencontrent donc dès que l'on étudie l'insertion professionnelle des jeunes : les jeunes entrés sur le marché du travail la « mauvaise année » en subissent les effets parfois pendant plusieurs années, en termes de temps passé à trouver un emploi stable et correspondant à leur niveau de formation. Étudier la trajectoire d'entrée sur le marché du travail de jeunes de tous niveaux de formation pendant les trois premières années de vie active permet de mieux saisir ces phénomènes. Mais cela permet tout de même de réduire quelque peu l'importance des effets de conjoncture qui se font sentir très fortement dans les premiers mois après la sortie de formation. Aujourd'hui, trois ans correspond en effet au temps moyen nécessaire à la construction, voire à la stabilisation, des parcours d'insertion, même si la situation après sept mois est souvent prédictive des trajectoires à venir.

LA « GENERATION 2004 » EN ILE-DE-FRANCE

QUELLE OFFRE DE FORMATION ?

Délimitation du champ de l'enquête.

Si en effectifs, l'Ile-de-France accueille un grand nombre d'apprentis, en proportion ils apparaissent moins importants que dans les autres régions (respectivement 11% et 15%), les sortants franciliens de la voie scolaire étant particulièrement nombreux.

Tableau 1 : Echantillon de l'enquête avant suppression des individus ayant préparé un diplôme existant uniquement dans l'une ou l'autre voie.

			Total Effectifs %
	Apprentissage	Voie scolaire	
Ile-de-France	15 294 11%	119 731 89%	135 025 100%
Province	90 322 15%	511 653 85%	601 975 100%
Total	105 616 14%	631 384 86%	737 000 100%

Source : Enquête *Génération 2004*, Céreq. Exploitation OREF IDF.

Le travail a été mené en sélectionnant les plus hauts diplômes obtenus par les individus (CEREQ, 2007) dans l'une et l'autre voie. Ainsi, les diplômes préparés exclusivement par la voie scolaire ont été supprimés : le baccalauréat général, les BAC+2 de la santé et du social, les licences générales, les doctorats.

Les sortants de CAP-BEP du tertiaire ont aussi été supprimés car ils ne garantissaient pas une bonne qualité des résultats en raison de leur faible effectif.

Les diplômes⁶ à partir desquels nous avons travaillé sont donc les CAP-BEP industriels, les bacs professionnels et technologiques, les Bac+2, les masters 1 et les masters 2.

Ainsi, nous pouvons observer que si la proportion d'apprentis est réduite par rapport aux sortants du scolaire, en revanche ils se concentrent principalement sur les licences professionnelles (notamment dans la production) et les CAP-BEP industriels.

⁶ Derrière les catégories de diplôme employées (Typologie CEREQ du plus haut diplôme obtenu par les jeunes de la Génération 2004. CEREQ, 2007), nous retrouvons :

CAP-BEP industriel = titulaire d'un CAP ou d'un BEP industriel ; d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP ; d'un post-CAP ou d'un post-BEP.

BAC pro / techno = titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique ; d'un brevet professionnel ou technologique ; d'un BMA ; d'un diplôme de niveau baccalauréat de la santé ou du social ; ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

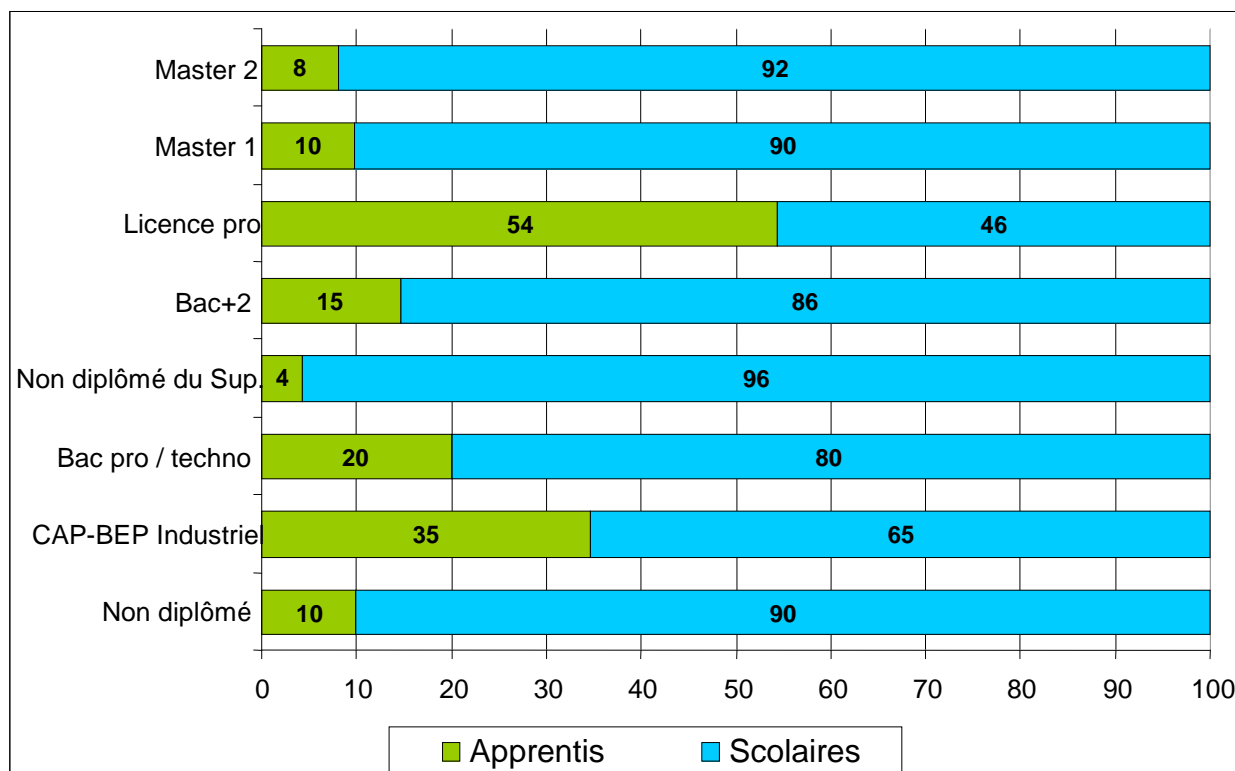
BAC+2= titulaires d'un DUT, d'un BTS, d'un post-DUT, d'un post-BTS; d'un DPECF ; d'un DMA ; de divers diplômes de niveau BAC+2 ; d'un DEUG ; d'un DEUST ; d'un diplôme de niveau BAC+2 d'une université privée.

Master 1= titulaires d'un diplôme de niveau BAC+4 (maîtrise)

Master 2= titulaires d'un diplôme de niveau BAC+5 universitaire ; d'une école d'ingénieurs ; d'une école de commerce.

Cf. *Glossaire des sigles*, p. 23.

Graphique 2 : Plus hauts diplômes obtenus par les jeunes et réalisés dans l'apprentissage ou le scolaire.



Champ : Diplômes réalisables dans les deux voies de formation.

Source : Enquête « Génération 2004 », CEREQ. Traitement OREF Ile-de-France.

Regardons maintenant la répartition de l'offre de formation dans l'apprentissage et par voie scolaire. Plusieurs constats complémentaires peuvent être faits.

D'une part, 26% des ex-apprentis ont comme diplôme le plus élevé obtenu un CAP-BEP, contre 11% des ex-scolaires : le niveau V concentre bien une bonne partie des effectifs d'apprentis.

D'autre part, 37% des ex-apprentis et 49% des ex-scolaires sortent de l'enseignement supérieur. Cependant, si la voie scolaire reste la voie la plus empruntée pour la réalisation des études supérieures, l'apprentissage tend à se développer de plus en plus à ces niveaux de formation.

Jean-Jacques Arrighi (2005, 2006) confirme cette tendance pour l'ensemble du pays. Il montre qu'en France, le baccalauréat sépare aujourd'hui deux univers de l'apprentissage. Depuis la sortie de la troisième jusqu'avant le bac, l'apprentissage tend en proportion à décliner dans les secteurs ayant traditionnellement recours à ce type de formation de leur main d'œuvre : bâtiment, réparation automobile, agroalimentaire, hôtellerie-restauration. Au-delà du bac, et plus le diplôme s'élève, des formations par l'apprentissage se développent fortement aujourd'hui dans des secteurs où la formation continue et la promotion interne jouaient auparavant un rôle essentiel : commerce, comptabilité-gestion, banque, assurance, secrétariat, informatique.

Enfin, quelle que soit la voie de formation, le nombre de sortants sans diplôme du système de formation reste particulièrement élevé : 15% des ex-apprentis et 18% des ex-scolaires entrent sur le marché du travail sans qualification valorisable. Et ces taux sont relativement stables depuis une dizaine d'années (Terrail, 2005).

Tableau 2 : Niveau de diplôme le plus élevé obtenu par les sortants selon le statut.

En %	Apprentis	Scolaires
Niveaux V bis et VI	15	18
Niveau V	26	11
Niveau IV	21	22
Niveau III	14	17
Niveau II	13	14
Niveau I	10	18
Total	100	100

Source : Enquête *Génération 2004*, Céreq. Exploitation OREF IDF.

DEVENIR APPRENTI, ELEVE OU ETUDIANT

Apprentis et scolaires franciliens : des publics différents...

A. ... selon le genre.

Les jeunes sortis d'une formation par apprentissage sont majoritairement des hommes (63%) tandis que 54% de ceux sortis d'une formation scolaire sont des femmes.

Tableau 3 : Répartition des hommes et des femmes dans chaque voie.

<i>Eff. %</i>	Homme	Femme	<i>Total</i>
Apprentissage	9561	5733	15294
	63	37	100
Voie scolaire	55335	64396	119731
	46	54	100
Total	64896	70129	135025
	48	52	100

Source : Enquête *Génération 2004*, Céreq. Exploitation OREF IDF.

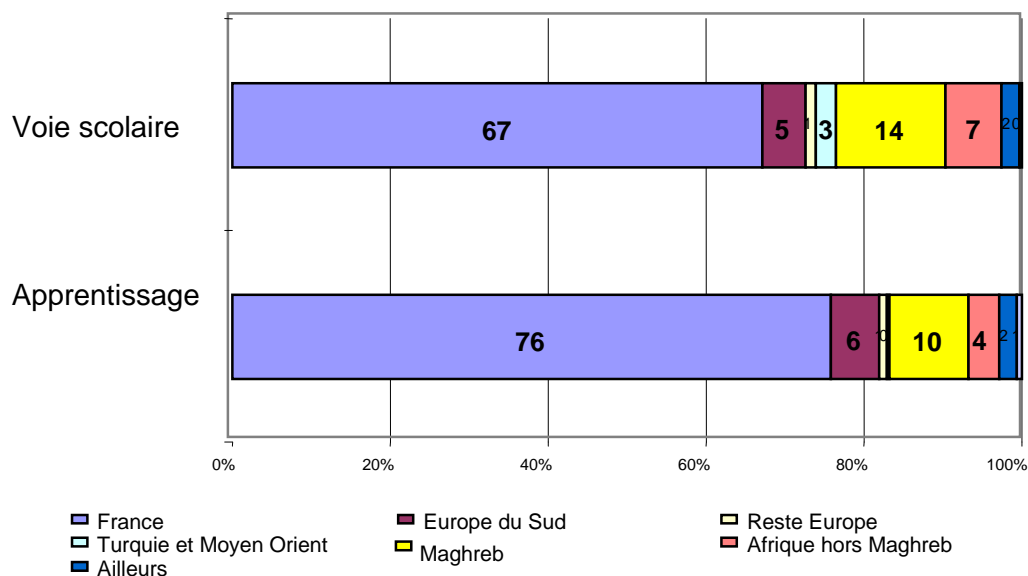
Cependant, selon le niveau et la spécialité de formation, les répartitions hommes/femmes par voie de formation ne sont pas les mêmes.

- Dans l'apprentissage, les diplômés à dominante industrielle comme les CAP-BEP et les licences professionnelles sont particulièrement masculins : respectivement 97% et 69% d'hommes. Ces derniers sont aussi très bien représentés dans les masters 2 qui préparent par exemple des ingénieurs de la finance ou des informaticiens.
- Dans la voie scolaire, les femmes sont majoritaires à tous les niveaux, sauf une nouvelle fois pour les CAP-BEP industriels et les masters 2, et parmi les jeunes sortant sans diplôme : respectivement 91% d'hommes, 52%, et 61%.

B. ... selon le pays de naissance du père.

Sans donner d'informations sur la nationalité des jeunes, ni sur celle de leur père, le pays de naissance de ce dernier informe cependant sur le fait qu'il y a eu, à un moment donné, une migration des parents du pays d'origine vers la France. Selon cette origine géographique du père, des différences apparaissent entre les deux groupes : parmi les apprentis, le père est plus souvent né en France que pour leurs homologues du scolaire : respectivement 76% et 67%. Inversement, le père est moins souvent né dans un pays du Maghreb, d'Afrique, en Turquie ou au Moyen-Orient dans le cas des apprentis.

Graphique 3 : Répartition des jeunes selon le pays de naissance du père dans l'apprentissage et la voie scolaire



Source : Enquête *Génération 2004*, Céreq. Exploitation OREF IDF.

C. L'origine sociale, facteur d'inégalités d'accès à l'enseignement supérieur... dans les deux voies.

Les inégalités d'accès aux niveaux supérieurs de formation se retrouvent dans les deux voies, apprentissage et scolaire : en effet, un tiers des jeunes n'ayant aucun diplôme ont un père ouvrier, contre respectivement 7% et 8% des ex-apprentis et des ex-scolaires de master 2. A l'inverse, au moins la moitié des diplômés de master 2 ont un père cadre, ingénieur, profession libérale ou professeur contre seulement 15% et 14% des non-diplômés du secondaire.

Tableau 4 : PCS du père et niveau de formation.

Le père était...	Ouvrier		Employé		Technicien		Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur		Artisan, commerçant, chef d'entreprise	
	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire
Non diplômé	33	31	32	29	9	7	15	14	3	11
CAP-BEP industriel	29	41	28	31	10	6	15	7	14	11
Bac pro/techno	28	31	34	29	10	9	18	19	6	8
Non diplômé du Supérieur	ns	18	ns	22	ns	13	ns	31	ns	13
BAC+2	13	21	24	19	11	19	34	28	12	10
Licence pro	21	17	18	23	13	13	30	33	17	10
M1	12	13	30	15	15	13	29	42	14	15
M2	7	8	13	13	15	9	50	57	13	10
Ensemble	23	21	27	23	11	10	24	31	10	10

Source : Enquête *Génération 2004*, Céreq. Exploitation OREF IDF.

Ainsi, l'origine sociale ne semble pas avoir des effets différents sur le niveau de diplôme obtenu suivant la voie de formation en Ile-de-France : être enfant de cadre favorise autant

l'accès aux niveaux supérieurs de formation dans l'apprentissage que dans la voie scolaire. Inversement, être enfant d'ouvrier diminue la probabilité d'être diplômé de l'enseignement supérieur dans les deux voies.

D. Facteurs favorisant et défavorisant le fait d'avoir été apprenti....

Les résultats précédents ont mis en évidence qu'un certain nombre de facteurs (genre, pays de naissance du père, niveau de diplôme, etc.) avaient une incidence sur le fait d'avoir été apprenti. Cependant, « les méthodes statistiques utilisées jusqu'à présent ne permettent pas de bien identifier le rôle "exact" de chaque variable en l'isolant des autres » (Martin P., IPA 2008). Pour ce faire, raisonnons maintenant « toutes choses égales par ailleurs »⁷, c'est-à-dire à niveau de diplôme, sexe, origine sociale, etc., identique pour mesurer l'incidence réelle de chacun de ces facteurs sur le fait de sortir d'apprentissage plutôt que de la voie scolaire. Les facteurs ayant une incidence positive sur le fait d'être un ex-apprenti sont nommés « favorisants ». A l'inverse, ils sont nommés « défavorisants » quand ils ont un effet négatif (et par défaut, ils favorisent le fait d'être un ex-scolaire).

Favorisants :

- Avoir fait un CAP-BEP industriel et une licence professionnelle
- Etre un homme
- Avoir un père en emploi
- Avoir un père né en France

Défavorisants :

- Avoir fait un master 2
- Etre une femme
- Avoir un père au chômage
- Avoir un père né dans un pays du Maghreb, d'Afrique, du Moyen Orient ou en Turquie.

Aucun effet :

- L'origine sociale.

Autrement dit, en Ile-de-France, être enfant d'ouvrier ne favorise pas plus l'entrée dans l'apprentissage que dans la voie scolaire. En revanche, dans les autres régions, être enfant d'ouvrier ou d'artisan favorise l'entrée dans l'apprentissage. Ces différences s'expliquent notamment par les caractéristiques de l'offre de formation en province, où globalement les niveaux V sont bien mieux représentés qu'en Ile-de-France, et par les caractéristiques de la structure des emplois, les autres régions comprenant un plus grand nombre d'artisans, d'ouvriers et d'agriculteurs.

⁷ On a utilisé ici un modèle de régression log-linéaire.

SITUATION PROFESSIONNELLE 3 ANS APRES

LA SORTIE

Les premiers pas dans la vie active de la Génération 2004.

De nombreuses différences existent entre les ex-scolaires et les ex-apprentis au moment de l'entrée sur le marché du travail et dans les emplois occupés.

Tableau 5 : Situation professionnelle trois ans après la sortie du système scolaire et niveau de formation.

	Emploi		Chômage		Inactivité		Reprise d'études ou formation		Total	Taux de chômage ⁸	
	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires		Apprentis	Scolaires
Non diplômé	73	53	24	27	3	9	0	11	100	24	34
CAP-BEP industriel	89	62	9	29	0	2	1	6	100	9	32
Bac pro/techno	94	72	3	13	1	0	3	14	100	3	15
Non diplômé du Sup.	ns	66	ns	13	ns	5	ns	16	100	ns	16
BAC+2	91	85	7	7	0	0	2	8	100	7	8
Licence pro	90	90	5	6	1	1	4	3	100	5	6
M1	94	81	3	10	1	4	2	5	100	3	11
M2	95	91	4	4	0	2	1	2	100	4	5
Ensemble	88	75	8	13	2	4	2	8	100	8	15

Source : Enquête Génération 2004, Céreq. Exploitation OREF IDF.

Trois ans après la sortie du système éducatif, **88% des apprentis et 75% des scolaires ont un emploi**. Ainsi, globalement, les apprentis s'insèrent mieux que les jeunes sortis du système scolaire. Cependant, ce constat⁹ est à nuancer.

D'une part, en règle générale, « le niveau de diplôme reste le meilleur atout pour s'insérer durablement sur le marché du travail » (Moreau, 2008) : pour les niveaux les plus bas, les difficultés d'insertion et les périodes de chômage sont importantes, notamment pour les ex-scolaires. En revanche, au-delà du Bac+2, les jeunes ayant opté pour la voie scolaire s'insèrent dans la vie active aussi bien que les apprentis. Ceci se vérifie pour la Génération 2004 en Ile-de-France.

Par exemple, les ex-apprentis *sortant non diplômés du secondaire* connaissent une insertion élevée dans l'emploi (73%) contrairement aux ex-scolaires (53%) qui ont plus de difficultés ; cet écart se retrouve dans les autres régions. Parmi les CAP-BEP industriels, 89% des ex-apprentis sont en emploi contre 62% des ex-scolaires. Pour les sortants d'un Bac professionnel ou technologique, ces taux sont respectivement de 94% et 72%. Ils sont de 91% et 85% pour les sortants d'un BAC+2. Au-delà, les différences s'aplanissent et les taux

⁸ Le taux de chômage est la part des chômeurs parmi les actifs. Il est calculé à partir de l'ensemble des jeunes actifs se déclarant en emploi ou au chômage.

⁹ Le constat est identique dans la comparaison IVA-IPA 2006, c'est-à-dire sept mois après la sortie du système éducatif (cf. Chapot, 2008).

d'emploi sont très élevés (hormis pour les sortants de master 1¹⁰) : les sortants d'une licence professionnelle sont à 90% en emploi quelle que soit la voie suivie ; les sortants d'un master 2 connaissent une insertion à peu près équivalente (95% et 91%).

Cependant, **l'Ile-de-France présente des spécificités car la voie de formation prime sur le niveau de formation** : alors que les travaux du Céreq (Arrighi, Joseph, 2005) montrent qu'au niveau national « la poursuite d'études par la voie scolaire protège toujours mieux du chômage qu'une orientation précoce vers un CFA¹¹ », ce n'est pas ce qu'on constate dans la région, du moins en deçà du niveau Bac+3. Un apprenti sortant avec un baccalauréat professionnel s'insérera mieux qu'un ex-scolaire de BAC+2. Il en est de même pour un ex-apprenti de CAP-BEP industriel par rapport à un scolaire sorti d'un Bac professionnel ou technologique.

D'autre part, **selon la spécialité, des différences d'insertion existent pour une même voie de formation et pour un même niveau**. En effet, bien que nous n'ayons pu le vérifier dans cette étude francilienne (les effectifs de sortants de la Génération 2004 par spécialité en Ile-de-France étant trop faibles), les travaux du Céreq soulignent le rôle essentiel des effets de spécialité dans l'accès à l'emploi. Après trois ans de vie active, à niveau égal, la proportion d'ex-apprentis en emploi varie fortement d'une spécialité à l'autre ; il en va de même pour les sortants de la voie scolaire¹². Ces résultats montrent que l'insertion des jeunes n'est pas indépendante de l'usage que les entreprises font de cette main d'œuvre nouvellement entrée sur le marché du travail. C'est particulièrement vrai pour l'apprentissage qui constitue une pré-insertion dans le monde de l'entreprise, cette dernière pouvant avoir différentes manières de l'utiliser. « Deux logiques distinctes semblent à l'œuvre. Dans l'une, on discerne l'usage permanent d'un volant de main d'œuvre en formation, dans l'autre on devine plutôt une présélection de salariés en vue de leur recrutement. Dans certains secteurs, ces deux logiques peuvent se combiner ». Par exemple, « dans le commerce, la santé ou la réparation automobile, la proportion d'apprentis embauchés par l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage est faible au niveau CAP et BEP mais forte au-delà » (Arrighi, Joseph, 2005). Il serait intéressant de compléter à l'avenir ce travail en regardant dans le détail la manière dont les entreprises combinent le recrutement de jeunes apprentis et d'ex-scolaires, selon leur niveau et leur spécialité de formation.

L'analyse des trajectoires professionnelles complète ces résultats.

¹⁰ Les différences de taux d'emploi entre les ex-apprentis et les ex-scolaires sortis d'un master 1 peuvent s'expliquer par le fait qu'a priori les premiers obtiennent un diplôme professionnalisant tandis que les ex-scolaires peuvent sortir d'une spécialité générale, la valorisation du diplôme sur le marché du travail étant très différente.

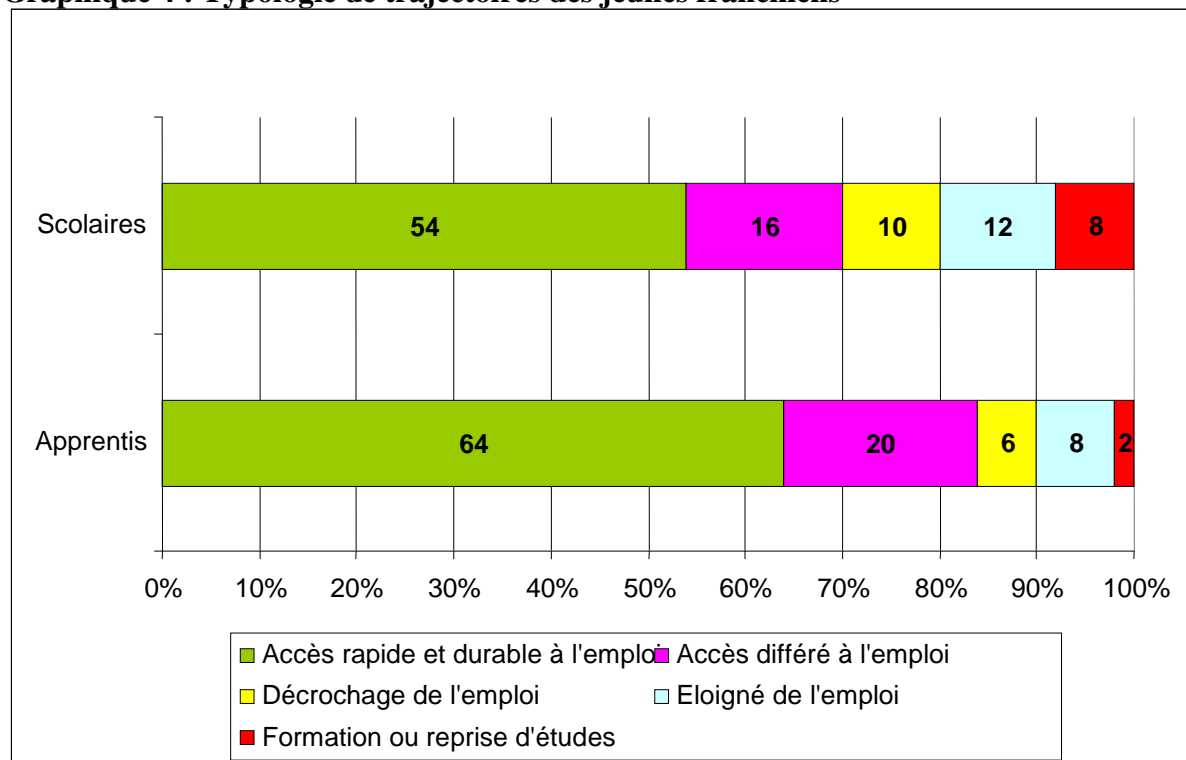
¹¹ « Peu nombreuses, les exceptions à cette règle sont circonscrites à certaines professions, les métiers de l'alimentation, de l'agriculture ou des transports où l'insertion semble plus aisée pour les apprentis du niveau CAP ou BEP que pour les bacheliers issus du lycée ».

¹² La comparaison des enquêtes IVA et IPA de 2006 en Ile-de-France permet de regarder à un niveau fin les spécialités de formation dans chacune des voies. Sept mois après la sortie de formation, la proportion de jeunes en emploi selon la voie, le niveau et la spécialité de formation apparaît très clairement (Chapot, 2008).

Des trajectoires¹³ d'accès durable à l'emploi plus fréquentes pour les apprentis que pour les scolaires...

La comparaison entre les deux voies de formation confirme la **meilleure insertion des apprentis** : ils accèdent soit rapidement, soit de manière différée mais de façon durable à l'emploi quel que soit leur niveau de formation, dans des proportions plus importantes que leurs homologues issus du scolaire.

Graphique 4 : Typologie de trajectoires des jeunes franciliens



Source : Enquête *Génération 2004*, Céreq. Exploitation OREF IDF.

... mais des différences selon le niveau de diplôme.

Cependant, selon le niveau de formation, des différences de trajectoire s'observent : les trajectoires d'accès durable à l'emploi sont plus fréquentes avec l'élévation du niveau de diplôme. A l'inverse, moins le diplôme est élevé, plus les trajectoires d'éloignement de l'emploi se rencontrent, notamment parmi les scolaires : par exemple, 38% des sortants non

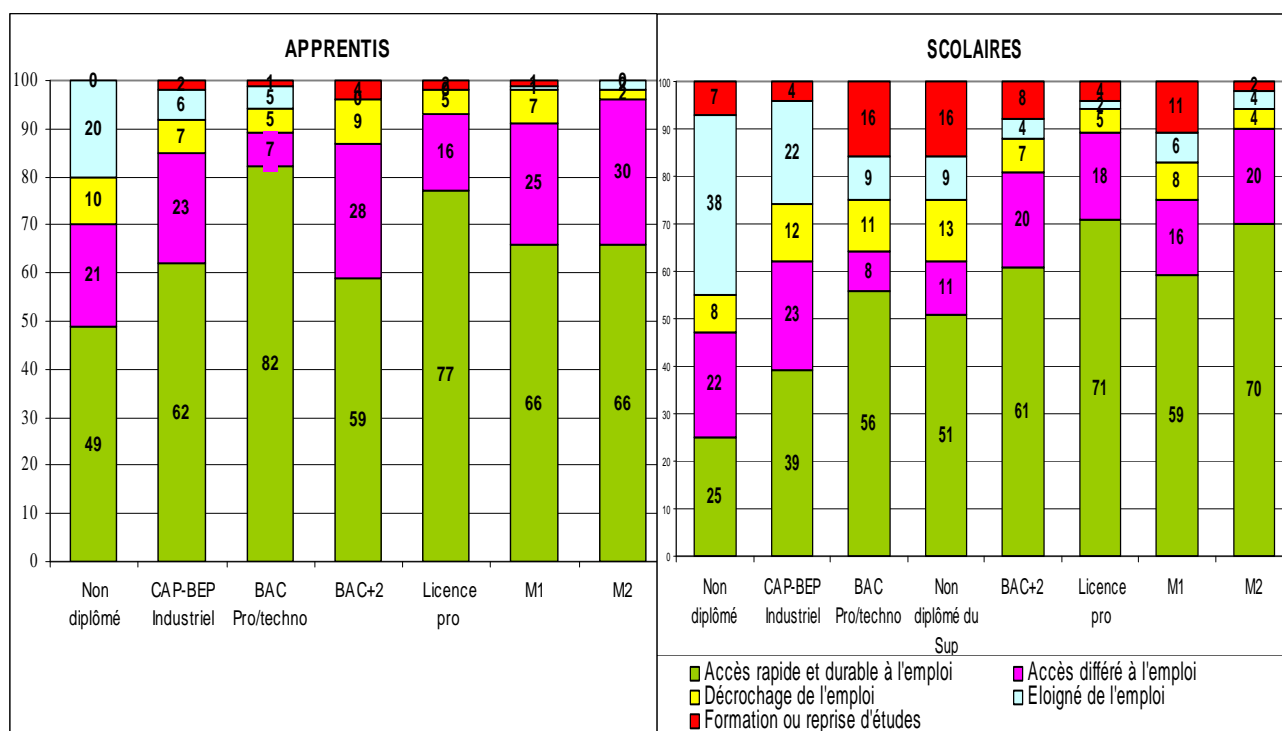
¹³ « **L'accès rapide et durable à l'emploi** » : ils ont eu accès à l'emploi sans période de chômage, ou de manière très brève (un mois en moyenne). « **L'accès différé à l'emploi** » : ils ont eu accès à l'emploi après une période de chômage, d'inactivité ou de formation conséquente (en moyenne 1 an). « **Le décrochage de l'emploi** » : ils ont travaillé en moyenne 2 ans. Puis, ils sont entrés dans une période de chômage ou d'inactivité et ils y sont encore au moment de l'enquête. « **L'éloignement de l'emploi** » : elle regroupe les trajectoires de « chômage persistant ou récurrent » et « d'inactivité durable ». Dès la sortie du système scolaire, ils connaissent majoritairement soit le chômage, soit l'inactivité. « **Les trajectoires de formation ou de reprise d'études** » : ils sont retournés dans une formation ou ils ont repris des études quelque temps après avoir quitté le système éducatif.

diplômés du secondaire sont concernés. Si nous ajoutons ceux qui décrochent de l'emploi, c'est presque un jeune sur deux de cette catégorie (46%) qui se retrouve en marge de manière durable du marché du travail.

Plus le diplôme s'élève et plus les écarts entre les trajectoires d'insertion des ex-apprentis et des ex-scolaires tendent à se réduire. Au-delà du BAC+2, la quasi-totalité a un parcours d'accès à l'emploi durable, différé ou rapide (hormis les ex-scolaires de master 1 parmi lesquels 11% retournent en formation).

En outre, cette tendance à s'engager dans une formation ou à reprendre des études est particulièrement forte parmi les ex-scolaires sortis d'un Bac professionnel ou technologique, ou parmi les non diplômés du supérieur (16%). Ce phénomène est nouveau par rapport aux générations précédentes, la Génération 2004 cherchant peut-être à se protéger du chômage en tentant de se qualifier davantage, comme le préconisent de nombreux rapports sur l'insertion des jeunes.

Graphique 5 : Typologie des trajectoires des jeunes franciliens selon le niveau de formation.



Source : Enquête Génération 2004, Céreq. Exploitation OREF IDF.

UNE FOIS EN EMPLOI...

**88% DES APPRENTIS ET 75% DES SCOLAIRES
ONT UN EMPLOI**

Quels contrats de travail ont-ils¹⁴ ?

Les contrats de travail en Ile-de-France sont de manière générale plus stables et de plus longue durée qu'en province : 75% des apprentis et 63% des scolaires franciliens signent un CDI (ou sont fonctionnaires) contre respectivement 67% et 58% dans les autres régions. Ceci est lié à la spécificité du marché du travail francilien, plus structuré par la fonction publique et par de grandes entreprises, avec des niveaux de qualification plus élevés en moyenne.

Tableau 6 : Statut d'emploi et niveau de formation

Ils ont un contrat de travail en...	CDI, Fonctionnaire		CNE		Contrat aidé		Emploi à durée déterminée		Intérim		Non salarié	
	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires
Non diplômé	48	42	6	2	18	18	17	21	10	13	2	4
CAP-BEP Industriel	66	65	2	1	2	8	19	13	5	10	5	4
Bac pro/techno	86	62	1	0	4	11	5	21	0	3	4	3
Non diplômé du sup.	ns	56	ns	1	ns	12	ns	20	ns	7	ns	4
BAC+2	76	66	2	2	3	4	9	17	8	7	2	4
Licence pro	78	74	1	1	0	2	10	19	5	3	5	0
M1	92	66	3	1	0	2	4	23	1	2	0	7
M2	84	81	0	1	0	1	13	12	0	2	4	5
Ensemble IDF	75	63	2	1	4	7	11	18	4	6	3	4
Ensemble Province	67	58	3	2	4	7	11	20	9	9	5	4

Champ : Jeunes en emploi de la Génération 2004 en Ile-de-France.

Source : Enquête « Génération 2004 », CEREQ. Traitement OREF Ile-de-France.

Par ailleurs, **en Ile-de-France**, les apprentis signent plus souvent un CDI que leurs homologues du scolaire. Seuls les niveaux Master 2 et les licences professionnelles offrent aux deux groupes un accès équivalent à un contrat à durée indéterminée. Mais les emplois qu'occupent les uns et les autres ne sont pas les mêmes. A ces niveaux, les ex-apprentis sont recrutés comme informaticiens, commerciaux, conseillers financiers ou banquiers. Les ex-scolaires, quant à eux, se répartissent dans un ensemble de métiers très varié.

Les sortants du système scolaire ont plus souvent des contrats aidés ou à durée déterminée que leurs homologues de l'apprentissage, en particulier pour les titulaires d'un bac professionnel ou technologique. Nous pouvons faire l'hypothèse que les premières expériences de travail accumulées par les apprentis au cours de leur formation en alternance leur permettent de mieux négocier leur contrat de travail dans l'entreprise : de fait, ils ont déjà connu une « période d'essai » s'ils sont recrutés dans leur entreprise d'accueil - cela concerne un

¹⁴ **CDI et fonctionnaire / Contrat aidé** : apprentissage, contrat de professionnalisation, CAE, CES, CEC, CIE, autres contrats aidés. **Emploi à durée déterminée** : CDD, saisonnier, stagiaire, Pas de contrat, ATER, post-doctorat, vacataire, contrat étranger, bourse, Autres. **Intérim / CNE / Non salarié** : indépendant et aide familial. Cf. Glossaire des sigles, p. 23.

apprenti sur deux (note de synthèse IPA 2008) ; ou bien, ils ont déjà fait leurs preuves sur le marché du travail s'ils sont employés dans une autre entreprise.

Enfin, les jeunes qui rencontrent le plus de difficultés pour se stabiliser sont **les non diplômés du secondaire** : moins d'un jeune sur deux dans les deux groupes est dans cette situation (48% des apprentis et 42% des scolaires). Ainsi, si 73% des ex-apprentis et 53% des ex-scolaires sans diplôme sont en emploi, les premiers s'insérant de fait bien mieux que les seconds à ce niveau, dans les deux cas ils occupent majoritairement des emplois précaires, à proportion équivalente entre contrats aidés, emplois à durée déterminée et intérim : apprentis et scolaires sont indifféremment « agents d'entretien », « employés de la restauration », « ouvriers non qualifiés de la manutention », etc.

Les professions et catégories socioprofessionnelles.

En proportion, il y a plus de cadres parmi les sortants du scolaire : 25% contre 19% des apprentis, ceci essentiellement à cause de la forte représentation des sortants de Master 2 dans cette voie. Cependant, s'ils sont moins nombreux à sortir d'un Master 2, à niveau égal, les ex-apprentis occupent plus souvent un statut de cadre que les ex-scolaires. Ce constat vaut aussi pour les sortants de BAC+2.

A l'inverse, globalement, il y a plus d'ouvriers parmi les ex-apprentis en emploi : 28% contre 13% parmi les ex-scolaires, cette fois-ci en raison du nombre important de sortants de CAP-BEP industriels en apprentissage. Toutefois, à partir du BAC+2, les ex-scolaires se déclarent un peu plus souvent ouvriers, traduisant un déclassement de ces jeunes sur le marché du travail.

Enfin, il y a plus d'employés parmi les ex-scolaires en emploi, à tous les niveaux de formation, témoignant au-delà du Bac+2 à nouveau d'un déclassement plus important par rapport aux ex-apprentis.

Tableau 7 : Professions et catégories socioprofessionnelles et niveau de formation en fin de troisième année de vie active.

Ils sont ...	Indépendants		Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		Total
	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	
Non diplômé	0	2	3	3	17	30	30	41	50	24	100
CAP-BEP Industriel	3	3	1	1	19	16	8	26	69	54	100
Bac pro /techno	3	0	1	5	42	34	17	42	37	19	100
Non diplômé du Sup.	0	1	12	6	55	44	30	37	4	12	100
BAC+2	0	2	26	9	53	58	19	22	2	10	100
Licence pro	5	0	15	13	67	63	8	17	5	7	100
M1	0	1	33	39	58	49	8	10	1	1	100
M2	3	1	81	71	14	23	1	4	0	1	100
Ensemble	2	1	19	25	36	37	15	24	28	13	100

Champ : Jeunes en emploi de la Génération 2004 en Ile-de-France.

Source : Enquête « Génération 2004 », CEREQ. Traitement OREF Ile-de-France.

Lecture du tableau : parmi les sortants de la voie scolaire, 1% sont indépendants, 25% sont cadres, 37% professions intermédiaires, etc. Parmi les ex-apprentis, 2% sont indépendants, 19% sont cadres, 36% professions intermédiaires, etc. Parmi les ex-scolaires sortis de Master 2, 71% sont cadres ; ils sont 81% parmi les ex-apprentis.

Conclusion

L'étude comparative de l'insertion professionnelle des apprentis et des lycéens franciliens à partir d'IVA et IPA 2006 a été complétée par des données sur les caractéristiques sociodémographiques et sur l'insertion à trois ans après la sortie du système scolaire de la Génération 2004, permettant d'avoir un recul plus important sur les trajectoires d'insertion des jeunes. Il s'agit ainsi d'aider au pilotage de l'offre de formation au niveau régional, car « voie scolaire et apprentissage sont deux modalités de formation complémentaires visant un même objectif : l'insertion des jeunes dans la vie active. Il serait contre-productif de les mettre en opposition » (Chapot, 2008).

Les principaux résultats de ce travail peuvent être résumés de la façon suivante :

D'une part, **au-delà du BAC+2**, les jeunes ayant opté pour la voie scolaire s'insèrent dans la vie active aussi bien que les apprentis en termes de taux et de stabilité d'emploi, à l'exception des diplômés de master 1. Cependant, les métiers d'insertion des uns et des autres ne sont pas les mêmes, la voie scolaire offrant des débouchés variés aux individus tandis que les sortants de l'apprentissage se concentrent notamment sur des métiers du commerce, de la banque, des finances et de l'informatique. Les seconds semblent aussi courir moins de risques de déclassement.

D'autre part, et **avant le BAC+2**, les apprentis s'insèrent mieux que leurs homologues sortis du système scolaire. Cependant, les scolaires connaissent des trajectoires plus hétérogènes. Une fois en emploi, ils occupent des métiers plus variés. Et, fait nouveau pour cette génération, 16% des ex-scolaires sortant d'un Bac professionnel ou technologique et 16% de ceux qui sont sortis sans diplôme du système universitaire retournent à une formation.

Enfin, certains jeunes sortis de la voie scolaire rencontrent des difficultés importantes dans leur parcours d'insertion. Il s'agit en premier lieu des sortants sans diplôme du système scolaire, représentant encore 18% de l'ensemble des scolaires. En second lieu, à niveau de diplôme, sexe, situation professionnelle du père et origine sociale identique, les jeunes dont le père est né dans un pays du Maghreb, d'Afrique, du Moyen Orient ou en Turquie ont moins de chances d'accéder à l'apprentissage, ... mais aussi à l'emploi.

GLOSSAIRE DES SIGLES

ATER : attaché temporaire d'enseignement et de recherche
BEP : brevet d'études professionnelles
BMA : brevet des métiers d'art
BTS : brevet de technicien supérieur
DEUG : diplôme d'études universitaires générales
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA : diplôme des métiers d'art
DPECF : diplôme préparatoire aux études comptables et financières.
DUT : diplôme universitaire de technologie
CAE : contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAP : certificat d'aptitude professionnelle
CDD : contrat à durée déterminée
CDI : contrat à durée indéterminée
CEC : contrat emploi consolidé
CES : chèque emploi service
CIE : contrat initiative emploi
CNE : contrat nouvelles embauches
PCS : professions et catégories socioprofessionnelles

BIBLIOGRAPHIE

CEREQ (2007), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, Enquête Génération 2004. Première interrogation. Printemps 2007.

ARRIGHI J-J., JOSEPH O. (2006), « A selective cooperation between education and firms in the apprenticeship revival », Céreq, *Net.doc*, n° 22, 21 p.

ARRIGHI J-J., BROCHIER D. (2005), « 1993-2003, l'apprentissage aspiré par le haut », Céreq, *Bref*, n° 217, 4 p.

ARRIGHI J-J., JOSEPH O. (2005), « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses », Céreq, *Bref*, n° 223, 4 p.

CHAPOT C., 2008, « Peut-on comparer l'insertion professionnelle des lycéens à celle des apprentis ? Note d'étude préliminaire à partir des résultats des enquêtes IVA et IPA 2006 », *Rapport d'étude*, OREF Ile-de-France, Août.

FONDEUR Y., MINNI C. (2004), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Economie et Statistique*, n°378-379.

MARCHAL N., MOLINARI-PERRIER M., SIGOT J-C. (2004), « Génération 2001. S'insérer quand la conjoncture se dégrade », *Bref CEREQ*, n°214.

MOREAU G. (2008), « Apprentissage : une singulière métamorphose », Céreq, *Formation emploi*, n° 101, numéro anniversaire : regards croisés sur les relations formation emploi, janvier-mars 2008, pp. 119-133

TERRAIL Jean-Pierre. (2005), (direction et contributions) L'école en France. Crises, pratiques, perspectives, La Dispute, Paris, 252 p.

Notes de synthèse et d'études

L'insertion dans la vie active, IVA 2006, 2007 et 2008, réalisé conjointement par l'Onisep Ile-de-France, le Conseil régional Ile-de-France, l'OREF Ile-de-France, les trois Rectorats d'Ile-de-France.

L'insertion professionnelle des apprentis 2006, 2007, 2008, réalisé conjointement par le Conseil régional Ile-de-France, les trois académies d'Ile-de-France

BREF Ile-de-France, *Bulletin trimestriel d'informations sur le marché du travail*, DRTEFP, n°43, août 2008.

Insee Ile-de-France 2008, Regards sur... l'année économique et sociale 2007, *Les secteurs de la construction et du tertiaire dynamisent l'économie francilienne*.

Insee « Ile-de-France à la page », *L'intérim reste concentré dans l'industrie mais tend à se diffuser dans les services*, n°307, novembre 2008.

Insee « Ile-de-France à la page », *Après un bon début d'année, les perspectives s'assombrissent pour l'économie francilienne*, n°302, juillet 2008.